8° V pièce 19626

UNE
OEUVRE INCONNUE
D'ANTOINE PATER

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

PAR

M. HÉNAULT

CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS
DES DÉPARTEMENTS

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
RUE GARANCIÈRE, 8

1905

Hommage amical de l'auteur
à Mr Hanoteau.
M. Hénault

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

UNE

ŒUVRE INCONNUE

D'ANTOINE PATER

Pièce
8° V
19626

Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, tenue dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts, à Paris, le 13 *juin* 1905.

Tiré à cinquante exemplaires.

N° 28

UNE
ŒUVRE INCONNUE
D'ANTOINE PATER

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS.

PAR

M. HÉNAULT

CORRESPONDANT DU COMITÉ DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS
DES DÉPARTEMENTS

PARIS
TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie
RUE GARANCIÈRE, 8
—
1905

UNE ŒUVRE INCONNUE

D'ANTOINE PATER

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R. F.
IMPRIMÉS.

Lorsqu'en 1874, M. de Fourtou, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, approuva le rapport de M. de Chennevières, concluant à la publication d'un Inventaire des richesses d'art de la France, chacun de nous comprit l'importance d'un tel travail et applaudit aux services qu'il allait rendre aux chercheurs. Malheureusement l'effort premier, déjà considérable, n'a pu être soutenu et cette œuvre grandiose demeure inachevée. Notre vœu le plus cher est qu'elle soit continuée; notre concours entier, absolu, s'il en était besoin, lui demeurant toujours acquis.

C'est il y a quelques mois seulement que j'ai compris la réelle utilité d'une telle publication; car si nous la possédions en son entier, je n'eusse pas eu besoin du hasard d'une conversation pour apprendre que, dans un village de Cambrésis, presque aux portes de Valenciennes, existait, ignorée, une œuvre intéressante du sculpteur Antoine Pater[1].

Déjà en 1887, M. Paul Foucart, avec son érudition ordinaire, vous entretint de cet artiste valenciennois, comme aussi de son fils Jean-Baptiste, le peintre gracieux, émule de Watteau. Moi-même il y a six ans, je vous fis part de découvertes qui ont permis de fixer certains points obscurs ou ignorés de la vie de ce maître du ciseau. Mais rien ici-bas n'est immuable, dans le domaine de nos archives moins que partout ailleurs. Pénélopes modernes, nous sommes souvent amenés à remettre sur le métier tel travail qui semblait définitif. Aussi vais-je ajouter un chapitre nouveau à la biographie d'Antoine Pater et compléter du fruit de mes recherches la liste déjà longue de ses œuvres.

Dans le courant de l'année 1732, les échevins et le conseil de fabrique d'Avesnes-les-Aubert, village renommé par l'industrie de la batiste et situé dans les environs de Cambrai, décidèrent de démolir la presque totalité de la vieille église devenue trop petite pour le nombre des fidèles. On décida toutefois de conserver la

[1] Voir la planche ci-contre.

haute tour carrée, vestige du reste peu intéressant du seizième siècle, et de rebâtir la nef, les autels collatéraux et la sacristie. Contrat [1] fut aussitôt passé avec Louis Abraham fils, entrepreneur de maçonnerie à Montigny-sur-Roc [2] et deux années plus tard la nouvelle église était livrée au culte. On se servit d'abord, tant bien que mal, des anciens autels, bancs ou ornements. Les tableaux représentant les saints et les saintes furent fixés aux murs; sur les autels furent placées les statues des bienheureux protecteurs de la commune et de saint Remy, son patron vénéré. Mais ces œuvres d'art naïves et d'ailleurs peu nombreuses semblaient perdues dans le nouveau vaisseau trop vaste, et l'église, par son aspect misérable et nu, offensait les regards des fidèles.

C'est ce que comprirent bien vite les échevins. Aussi pour orner le sanctuaire, des quêtes fructueuses furent-elles faites qui vinrent grossir la somme déjà épargnée dans ce but. L'archevêché lui-même ne demeura pas sourd aux sollicitations du vénérable curé d'alors et donna avec sa bénédiction la somme nécessaire à l'entière réussite de l'entreprise.

Des pourparlers s'engagèrent, sans plus tarder, avec les entrepreneurs de la région, et ce fut un Valenciennois nommé Charles Wibaille [3] qui fut chargé d'exécuter les divers travaux de menuiserie d'art et de sculpture [4]. Il devait recevoir, en échange, la somme de 2,800 florins [5]; réserve était faite cependant que « ... s'il arrivoit quelque accident extraordinaire, comme foudre du ciel, guerre ou autre stérilité, la dite église ne seroit obligez à rien pour ces années et ledit Wibaille s'oblige d'attendre plus longtemps pour le dit payement [6]... » Le contrat obligatoire fut

[1] Ce contrat est conservé dans les archives de la fabrique. Nous remercions sincèrement M. Farineau, curé d'Avesnes-les-Aubert, qui, avec la plus parfaite bienveillance, nous a communiqué les documents curieux qu'on va lire, et nous a permis de reproduire l'œuvre de Pater.

[2] Montigny-sur-Roc, village belge des environs de Mons.

[3] Le maître menuisier Wibaille qui habita, presque toute sa vie, la rue Delsaux, était né en 1708. Il eut pour épouse Marie-Claire d'Ablencourt et mourut le 23 août 1756. *Etat-civil.*

[4] Voir Pièces justificatives, n° 1.

[5] Soit environ 5,000 l. de notre monnaie.

[6] A ce contrat sont joints les reçus suivants : 1741. 23 juin, 1,300 fl. — 1742. 18 mai, 500 fl. — 1743. 1er décembre, 100 fl. — 1746. 23 avril, 300 fl. — 1746. 29 juillet, 38 écus 48 patars. — 1747. 24 février, 100 fl. — 1748. 10 février, 100 fl.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

ANTOINE PATER

TERRE CUITE — PAR SALV

(Musée de Valenciennes. — Cliché communiqué par M. H. Jouin.)

signé par les deux parties le 26 mars 1740. Le dernier des six paragraphes qu'il renferme est pour nous de la plus grande importance. Il y est en effet stipulé que Wibaille « ... s'est engagé de faire faire toute la sculture à ses frais et de la taille la plus fine et la plus naturelle par le nommé *Pater* dit *le Vieux*[1], le plus habile sculteur de Valenciennes de réputation... »

Le travail mentionné en premier lieu dans le contrat est la table d'autel destinée au chœur. Les échevins, qui connaissaient celle de l'église du Béguinage[2], de Valenciennes, et qui la trouvaient fort à leur goût, la proposaient comme modèle. Elle devait être surmontée d'un tabernacle « ... travaillé finement, bien fermé et verny en dedans d'un beau bleu avec des estoiles[3]... » La nudité des murs devait disparaître derrière une belle boiserie qui ne le céderait en rien à celle du village tout proche de Villers-en-Cauchie[4]. Différents accessoires tels que bancs, marchepieds, etc... devaient être joints à cette première commande.

Venait ensuite le travail le plus important, la chaire de vérité. Elle devait être « ... bien solide et commode avec un beau escalier bien dégagé et sculpté à jour avec cinq belles médailles sur les cinq panaux sçavoir les quatre Évangélistes, le Seigneur avec un agneau sur les épaules dans un paneau de milieu, de plus un

[1] Nous avons cru intéressant de donner la reproduction du portrait de Pater, attribué à Antoine Watteau. Les avis sont très partagés à ce sujet et les critiques les plus éminents qui l'ont étudié sont loin d'être d'accord. Pour demeurer conséquent avec nous-mêmes, nous prendrons part au débat seulement lorsque de nouvelles recherches nous auront apporté une preuve. Voir : P. Foucart, *A. Pater*, p. 14. — *Id.*, *Antoine Watteau à Valenciennes*, p. 25. — *Id.*, *Jeunesse de J.-B. Pater*, p. 10.— Cellier et Potiez, *Catalogue du musée*. — L. Gonse, *Les chefs-d'œuvre de la peinture*, p. 331. — *Les Goncourt, etc.* — Ce portrait a été reproduit dans l'ouvrage de M. A. Guillaume : A. Watteau, *Fête du Bi-Centenaire*, p 20.

[2] Nous avons fait à ce sujet une trouvaille intéressante. Cette table d'autel du Béguinage, sollicitée de la municipalité par le clergé de l'église Saint-Nicolas de Valenciennes, lui aurait été accordée car elle s'y trouve encore. Voir pièces justificatives, n° 2. Elle est en marbre, jolie autant que simple, une guirlande de feuillage portant des côtés encadré dans son milieu un médaillon où se trouvent reproduits avec une délicatesse extrême les traits de sainte Élisabeth, reine de Hongrie.

[3] Ce tabernacle a disparu. D'après M. Farineau il aurait été vendu à l'époque révolutionnaire.

[4] Villers-en-Cauchie, village de l'arrondissement de Cambrai, sur l'ancienne chaussée romaine de Bavai à Cambrai.

Samson pour soutenir la chaire; et autres ouvrages et sculture conforme à la chaire de Solemes [1], bien entendu que ledit Wibaille s'est engagez de corriger le défaut qu'il y a dans le dosme et piramite de la chaire de Solesmes, de plus, de faire faire la sculture plus belle et plus fine que la chaire de Solemes... »

Wibaille tint scrupuleusement tous les engagements dont il vient d'être fait une si minutieuse description. La chaire, œuvre de Pater, est d'une grande délicatesse de touche. Les figures sont traitées de main de maître; aux angles pendent des guirlandes de feuillage et de roses habilement fouillées. L'escalier avec sa rampe ajourée est d'un bel effet, l'abat-voix seul, malgré la finesse des sculptures, est d'un modèle banal et ne semble pas avoir mieux inspiré le maître valenciennois que ne l'eussent pu faire le dôme et la pyramide de Solesmes qui avait tant déplu aux édiles d'Avesnes-les-Aubert. Quant à la statue grandeur nature, représentant Samson, qui sert de support à la chaire, bien qu'un peu fruste, elle ne manque ni de vigueur ni d'expression : elle est en tout cas d'une certaine originalité [2].

Le paragraphe suivant mentionne la décoration des autels des petites nefs, sur le modèle de ceux que le même Wibaille avait précédemment fournis à l'église du Béguinage de Valenciennes, à condition d'y apporter de légères modifications. Il sera de plus tenu de « ... faire faire une belle Vierge des sept douleurs [3] pour la poser au dessus du tableau à l'autel de la Vierge, et sainte Catherine et sainte Vérone ou Véronique sur les cotez dudit autel. De plus pour l'autre autel, de faire faire nostre glorieux patron saint Remy pour le placer au dessus du tableau, avec saint Nicolas et saint Éloy sur les cotez dudit autel... »

Nul doute que Pater ne sculpta les différentes statues mentionnés dans cette étude, mais ces œuvres d'art et les autels où elles figurèrent ont disparu dès la fin du dix-huitième siècle. Nous ne saurions trop le regretter, quand on considère la belle statue, repré-

[1] Solesmes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Cambrai.

[2] Voir la planche ci-contre.

[3] Nous avons vu dans l'église d'Avesnes-les-Aubert, deux toiles datées de 1754, dues au pinceau du maître cambrésien P^t^ Aubert; l'une représente la Vierge des Sept Douleurs, l'autre le sacre de Clovis par saint Remi. Voir pièces justificatives, n° 1, dernier paragraphe.



CHAIRE A PRÈCHER

PAR ANTOINE PATER

Église d'Avesnes-lès-Anbert.

sentant le Sauveur, œuvre de notre artiste, que possède encore l'église Saint-Nicolas de Valenciennes et dont nous avons parlé dans un précédent travail [1].

Pour enclore le chœur, et servir de banc de communion, fut également commandée « ... une belle et solide balustrade travaillez d'une belle sculture... » Elle existe encore, mais nous devons dire, qu'après un examen minutieux, nous n'y avons nullement reconnu la main experte de Pater. Ici aucune délicatesse dans la touche; on dirait d'une simple et malhabile ébauche. Il est probable que notre sculpteur, déjà malade et accablé de commandes, confia la façon de cette balustrade à quelque ouvrier de son entourage.

Plusieurs années s'écoulèrent, pendant lesquelles furent exécutés les divers travaux mentionnés dans notre contrat. Restait toutefois à réaliser la seconde partie du programme que l'on s'était tracé : c'est-à-dire la décoration et l'ameublement de l'église « ... depuis les autels de la Vierge et de saint Remy jusqu'aux demies pilliers qui sont contre la thour... »

Pour montrer combien ils avaient été satisfaits de Wibaille, les échevins d'Avesnes-les-Aubert conclurent avec lui un nouveau traité [2] qui fut signé le 22 novembre 1752. Il comprenait la fourniture de bancs, d'une boiserie de pourtour devant s'élever jusqu'à la hauteur des fenêtres, comme aussi de deux confessionnaux. Pour une raison qui nous est inconnue, l'abat-voix de la chaire avait été retiré, Wibaille dut s'engager à le rétablir et à ajouter « ... un ornement au dossier de la ditte chaire avec des nuages et rayons propres pour l'embellissement... » Ces travaux entrepris moyennant 1,400 florins furent terminés pour la saint Jean de l'année 1753 [3].

Antoine Pater n'avait pu collaborer à ces ouvrages, car il était mort le 24 février 1747, mais nous ne pouvons terminer cette étude sans mentionner brièvement quelques-unes de ses œuvres dont nous avons découvert l'existence dans le cours de ces dernières années.

[1] *Antoine Pater*. Plon, 1900, p. 12.

[2] Voir Pièces justificatives, n° 3

[3] Au contrat sont joints les reçus suivants. 1752. 18 août, la somme de 100 fl. — 1754. 2 décembre, 220 fl. — 1755. 25 septembre, 400 fl.

Ce sont, en 1702, quelques menus travaux exécutés pour le compte de la branche de saint Joseph, qui comprenait les charpentiers, les menuisiers et les maçons, par exemple « ... d'avoir remis la teste de l'image saint Joseph qui estoit tombé, les mains du petit Jésus et de notre Dame [1]... »

En 1722, il racommode pour la corporation des mulquiniers, établie à saint Nicolas « ... le piestement de sainte Véronique et renouvellé les zelles (*sic*) aux deux anges qui sont aux deux costez de ladite sainte... » Il livre aussi au même métier « ... une paire de vases qu'il a fait et sculté... » le tout argenté et doré par le peintre Michel De Silve [2]. Il faut mentionner également, la façon des torches et bourdons que les maîtres portaient aux processions et fêtes solennelles [3].

Nous connaissonsle caractère processif de notre irascible artiste. M. P. Foucart, dans son excellent travail sur J. B. Pater, se fit l'historien érudit autant qu'impartial de ses démêlés avec dame Justice [4]. Aussi sommes-nous peu surpris de le voir comparaître en 1732 devant la juridiction échevinale, voici dans quelles circons-

[1] « A Anthoinne Pater sculpteur pour avoir remis la teste de l'image saint Joseph qui estoit tombé, les mains du petit Jésus et de ñre dame et aultres pièces de nostre chapelle comprins la livrance du plâtre nécessaire paiez iiij l. »

Comptes de la branche de Saint-Joseph. 1701-1702, H. 2-165, f° 309 v°.

[2] « A Antoine Pater pour avoir racommodé le piestement de sainte Véronique et renouvellé les zelles aux deux anges qui sont aux deux costez de lad^e^ sainte payé 7 l. »

« Aud. Pater pour avoir livré une paire de vasse qu'il a fait et sculté pour led. mestier payé 9 l. 12 s. »

« A Michel de Silve pour avoir argenté une paire de vasse et doré les zelles des anges qui sont à costé de la Ste Véronique et cauloré six fleiches de fer payé 14 l. »

Comptes de la branche des mulquiniers. 1722-1723, H. 2-302, f° 169.

[3] A Antoine Pater sculteur pour les torches qu'il a fait et livré aud. mestier payé la somme de cent cinquante livres, cy 150 l. »

« Aux ouvriers dud. Pater pour gratification ou leur a esté payé six livres, ensuitte de résolution du conseil de trente (*sic*) du 11 décembre 1722, cy 6 l. »

« A Michel de Silve pour avoir doré les torches et repaint Ste Véronique payé la somme de cent nonante quatre livres, 194 l. »

Comptes de la branche des mulquiniers. 1722-1723, H. 2-302, f° 167 v°.

« A Antoine Pater sculteur et à Joseph Desilve doreur, a esté payé la somme de quarante livres tant pour la dorure que pour la sculpture de trois bourdons, cy 40 l. »

Comptes de la branche des mulquiniers. 1733-1734, H. 2-303, f° 122 v°.

[4] P. Foucart, *La jeunesse de J.-B. Pater*. Paris, impr. de *l'Art*, 1894.

tances. Ancien maître de la confrérie de Notre-Dame des Anges, érigée en l'église de Notre-Dame la Grande, Pater s'était emparé sans autorisation de différents objets précieux, propriété de cette association, afin de se payer, disait-il, de la sculpture d'une table d'autel qu'il avait livrée. Dans une première audience, des experts sont nommés, d'Oultreman pour la menuiserie, Leblond et Gilis pour la sculpture. D'après le rapport de ces experts, la valeur de la table d'autel fut fixée à 66 l. pour la menuiserie et 48 l. pour la sculpture. Les membres de la confrérie affirmant que Pater avait exécuté ce travail sans en avoir reçu commande, il est condamné à reprendre son travail et à payer les dépens du procès [1].

Nous possédons également le reçu que signa notre sculpteur le 1er février 1725, d'une somme de 14 l. 18 gros. « ... pour avoir travaillé et livré une pierre pour mettre sur la sépulture de la demoiselle de La Vallée... » religieuse au couvent des sœurs grises de Valenciennes [2].

Enfin nous terminerons cette liste de travaux déjà longue, par la mention, en 1740, de la sculpture « ... d'une croix et du Sauveur y attaché... » ainsi que de « ... quatre vases à bouquets pour l'autel de la chapelle... » des corporations de la branche de saint Joseph [3].

[1] Registre des contestations sommaires. F 131, fos 106 et 107.

[2] « Je soussigné Antoine Pater maitre sculpteur à Vallenciennes a reçu de Me Trainquié notaire royal en ladite ville l'arr (*sic*) des exécuteurs testamentaires de feu dlle Ursule de la Vallée morte au couvent des sœures grises en cette ville la somme de quatorze livres dix-huit gros pour avoir travaillé et livré une pierre pour mettre sur la sépulture de ladite dlle de la Vallée décédée audit couvent le 28 octobre dernier et la présente, fait à Vallenciennes le premier février mil sept cens trente cinq. — Antoine Pater. *Archives de Valenciennes. Fonds non classé.*

[3] « A Antoine Pater sculpteur pour avoir livré une croix et le Sauveur y attaché pour l'autel de la chapelle, aux religieuses des Urbanistes pour livrance de fleurs artificielles et racommodez cincq paires de bouquets pour l'autel de la chapelle 44 l. »

Comptes de la branche de Saint-Joseph. 1740-1741, H. 2-167, f° 348 v°.

« Au nommé Paul Leclercq doreur, Antoine Pater et Dehaynin tant pour avoir argentez quattre vases à bouquet, six chandeilliers d'autel pour l'autel de la chapelle de ce mestier, doré et argenté un christ, livré les glaces apposez à la croix, avoir peint et dorez les bourdons pour les connétable et maîtres jurez marcher aux processions, au tourneur pour avoir tourné lesd. bourdons et audit Pater pour sculpture d'iceux payé pour tout cy 144 l. »

Comptes de la branche de Saint-Joseph. 1740-1741, H. 2-167, f° 348.

Il ne sera pas inutile, je crois, de dire quelques mots de la visite intéressante que je fis à Avesnes-les-Aubert. Elle ne se borna pas à admirer l'œuvre commune de Pater et de Wibaille ; d'autres découvertes curieuses m'y attendaient. Ce furent d'abord encastrés dans le mur, à l'extérieur de l'église, où ils achèvent malheureusement de se détériorer, les restes d'un joli retable du quinzième siècle. Il représente, taillées dans la pierre blanche, les trois scènes de la Passion, de la Crucifixion et de la Résurrection.

Je vis aussi le devant du maître-autel formé d'une superbe cheminée en marbre rouge, achetée il y a quelques années, comme provenant de l'antique abbaye de Vicoigne [1].

Le presbytère, dont M. le curé Farineau me fit les honneurs avec une grande affabilité, renferme un tableau sur bois du seizième siècle, représentant sainte Véronique, qui orna longtemps la même abbaye. Enfin dans le grenier repose en paix, couvert de poussière, un grand panneau de chêne, où se voit, taillée en ronde-bosse, une vierge du dix-septième siècle. Cette boiserie ornait, il y a un siècle, les murs d'une maison religieuse de Cambrai.

Ainsi en quelques heures, je retrouvai quatre œuvres curieuses d'époques diverses ; et il n'est pas, vous le savez comme moi, une église, abbaye ou presbytère en France, qui n'abrite des œuvres intéressantes. N'avais-je donc pas raison de demander tout à l'heure, que soit continué cet « Inventaire des richesses d'art de la France », surtout que chacun de nous, j'en suis sûr, revendique hautement le grand honneur d'y collaborer et de sauver ainsi de l'oubli et de la destruction les trésors d'art que nous léguèrent les générations disparues.

[1] L'acquéreur de cette cheminée fut M. le curé Joly, prédécesseur de M. Farineau. — L'abbaye de Vicoigne, aujourd'hui détruite, se trouvait à moitié chemin entre Valenciennes et Saint-Amand.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

N° 1.

Le vingt six du mois de mars de l'année mil sept cent quarante, Les pasteur, mayeurs et eschevins du village d'Avesnes lez Aubert, administrateurs des biens de l'Église paroissiale du dit lieu, ont convenus avec maistre Charles Wibraille menuisier demeurant en la ville de Valenciennes pour faire construire et poser plusieurs beaux ouvrages cy après dénommez pour l'embelissement de la dite Église. Sçavoir :

1° Une belle table d'autel pour le chœur de la ditte Église conforme à celle du maistre autel du Béguinage à Valenciennes avec le tabernacle travaillé finement, bien fermé et verny en dedans d'un beau bleu avec des Estoilles.

2° Une belle boiserie pour ledit chœur depuis le maistre autel jusqu'aux deux autels des chapelle de la hauteur des fenestres avec des bans bien solides autour du dit chœur, un beau et solide marchepied de la hauteur de la marche du sanctuaire, et deux belles places distinguet et bien embelis à L'entrée du Sanctuaire, avec deux marches à chaque place le tout au moins aussi beau et solide que la boisserie du chœur de Vilers-en-Cauchies, bien entendu que ladite boisserie joindera les demy piliers, ce sera de même façon et structure que les dits piliers.

3° Une belle chaire de vérité bien solide et commode avec un beau escalier bien dégagé et sculté à jour avec cinq belles médailles sur les cinq panaux, sçavoir Les quatre Evangélistes et le Seigneur avec un agneau sur les Epaules dans le paneau du milieu — de plus un Samson pour soutenir la chaire, et autres ouurages et sculture conforme à la chaire de Solemes, bien entendu que ledit Wibraille s'est engagez de corriger le défaut qu'il y a dans le dosme et piramite de la chaire de Solesmes; de faire faire la sculture plus belle et plus fine que la chaire de Solemes.

4° Deux belles tables d'autel pour les autels des petites neffes, conformes à celle que ledit Wibraille a fait et livré pour l'église du béguinage, en changeant certaines choses, sçauoir, de faire faire une belle Vierge des sept douleurs, pour la poser au dessus du tableau à l'autel de la Vierge, et Ste Catherine et Ste Vérone ou Véronique sur les cotez dudit autel — de plus pour l'autre autel, de faire faire nostre glorieux patron St Remy pour le placer au-dessus du tableau, avec St Nicolas et St Eloy sur les cotez dudit autel — bien entendu que les trois tables d'autel cy devant denommez seront garnis de beaux marchepieds à deux marches, de devant d'autel avec des beaux quadres, et de gradins ou passez, nécesaires et convenables

— De plus le dit Wibraille posera comme il est convenu, le vieux tabernacle à l'autel de la Vierge.

5° Une belle et solide balustrade travaillez d'une belle sculture à jour pour la placer à l'entrée du chœur et ledit Wibraille s'est obligé avec la vieille balustrade de renfermer les fons de baptème et l'autre cotté ou on met les eschelles, et de livrer et fournir le bois qui pourra manquer pour les dittes clottures.

Le dit maistre Charles Wibaille dans la convention des ouvrages cy devant denommez, s'est engagez de faire faire toute la sculture à ses frais et de la taille la plus fine et plus naturelle par le *nommé Pater dit le Vieux*, le plus habile sculteur de Valenciennes de réputation.

De plus ledit Wibaille s'est engagez de livrer pour les dits ouvrages tous beaux bois bien sèches sans aubiers et sans neufs non provenants de la forêt de Mormalle.

De plus ledit Wibaille s'est obligé de livrer et poser tous les ouvrages cy devant denommez bien solidement et proprement travaillez et polis. Le tout poura estre relivrez au dire d'expers à frois communs si on le requiert.

Les pasteur, mayeurs et eschevins administrateurs des biens de la ditte Eglise ont convenv avec ledit maistre Charles Wibaille pour tous les ouvrages cy devant denommez de luy compter et payer ou à ses ayans cause la somme de deux mil huit cent florins monoie de flandre telle que de vingt patars pour un florin, provenant des deniers de la ditte Eglise. Sçauoir — aussitôt les ouvrages achevez, la somme de quinze cents florins et pour les autres treize cent florins restant de payer cent florins pour chacun an jusqu'à l'entier paiement de la dite somme — bien entendu cependant que s'il arrivait quelque accident extraordinaire comme foudre du ciel, guere, ou autre stérilité, la ditte église ne serait obligez à rien pour ces années et le dit Wibaille s'oblige d'attendre plus longtemps pour le dit payment.

Les dits administrateurs s'obligent aussy de faire voiturer les dits ouvrages, de plus de livrer les ferailles pour poser les dits ouvrages et de faire faire les trois tableaux pour les trois tables d'autel, aux frais de la ditte église.

Ce fut ainsi conclus et contracté entre les parties soussignés, le jour, mois et an que dessus.

Je sine que je ne suis pas aubligé de renfermer l'autre cotez de font.
Charles Wibaille.

Noël Lemaire.
Laurent Bury.
Martin Couvez.

C. L. Cardon, pasteur d'Avesnes lez Aubert.
Claude Glay.
Jean Canonne.
Jean Gabet.
Claude Derieux.

N° 2

Valenciennes, le 25 ventose an XI.

Citoyen Maire.

Il y a dans les magazins de la Commune un maître autel en marbre provenant de l'église du Béguinage.

L'Eglise de St Nicolas où je suis Marguillier est dans un Etat de misère qui mérite l'attention de l'administration.

Je vous prie, Citoyen Maire, d'ordonner que le dit maître autel sera mis à la disposition des marguilliers de la d^te^ paroisse de St Nicolas, ainsi qu'une cloche.

J'ai l'honneur de vous saluer.

G. Serret.

On lit en marge : Envoyé à la rescription de l'adjoint chargé de la direction des travaux de la Commune.

Benoist aîné, maire.

Renseignemens pris, le soussigné estime que, l'autel demandé peut être rendu au culte; mais il ne connoit aucune cloche dont la Mairie peut disposer.

A Valenciennes, 26 ventose an XI.

Matton.

N° 3.

Le vingt deux de novembre de l'an mille sept cent cinquante deux, Messieurs les pasteur, mayeur et eschevin du village d'Avesnes Le Gobert (*sic*) ont convenu avec maître Charles Wuibail menusier à Vallenciennes pour faire plusieurs ouvrages de menusery en l'Eglise dudit Lieu à condition que Ledit Ouvrage soit fait en tout bon bois de chesnes, bien sèche, sans nœud et sans aubrin, venant des bois de Sains, sans y mêler aucuns bois de la forest de Mormal, les moulures non reportées, premièrement ledit ouvrage commencera depuis les autels de la Vierge et de St Remy jusqu'aux deux demies pilliers qui sont contre la thour. Dans ledit ouvrage consistent tant d'un Costé que d'autre la quantité de cinquante quattre places, qui seront distinguées par des accoudoirs bien solides, soutenues par des pilliers bien tournés et reposants jùsque sur le pavée, avec un marche pied conforme à celui du chœur, et toute ladite Boisery a la hauteur des fenètres, le tout suivant le plan que nous avons eu en main de la part dudit Wuibrail, et quant à la partie des fonts et du lieu où sont les Echelles, l'ouvrage sera fait conformément à l'ouvrage cy dessus, sauf une Balustrade qui sera faite et posée sur les panneaux avec une porte de chaque costèe.

De plus, ledit Wuibail s'oblige de faire deux confessionnaux, un de chaque costée, conformément au plan et desseing qu'il a présenté, bien larges et commodes pour les Confesseurs, avec des bonnes planches de deux pouces par derrière, deux petits accoudoirs coussinées d'un cuir rouge bien propre, et le fond desdits confessionnaux pareil pour asseoir les Confesseurs. De plus, il s'oblige encore de boiser tous les six pilliers à hauteur des sousbasses pour placer trois hommes à chaque pillier avec des accoudoirs qui feront la distinction et séparation de chaque place avec aussy un marchepied conforme à celui des collatéraux et toute la Boisery conforme à celle des collatéraux.

Item s'oblige aussy de faire une armoire au sachristie pour renfermer les Antipaunes, des tiroirs dans la vieille armoire pour y placer les chasubles et ornements de l'Eglise, encore une représentation funèbre, garnie de quattre chandeliers tournés, noircies et un Lutrin avec une petitte armoire dessous, pour y mettre les Livres et autres choses qu'il conviendra, garni ledit lutrin d'une branche de fer pour tourner comme on voudra, bien entendu que toutes les ferailles et serrures qui conviendront audit ouvrage seront à la charge dudit Wuibrail. Item il s'oblige de retablir l'impérial de la chaire de véritée, et de regarnir tout ce qui manque et convient entre les consoles dudit impérial à l'appaisement d'un chacun.

De plus un ornement au dossier de laditte chaire, avec des nuages et rayons propres pour l'embellissement. Item ledit Wuibrail s'oblige pour le transport desdits ouvrages de Vallenciennes audit Avesnes à la moitié des frais qui s'en feront, et pareillement à tous les droicts de sortie, à charge aussy de livrer ses ouvrages au plus tard à la St Jean 1753 et de la relivrer un an après à vue d'expert.

Pour tous les ouvrages cy dessus nommés, les dits administrateurs paieront audit Wuibail la somme de quattorze cent florins monnoy de flandre, sçavoir les ouvrages achevés et livrés sept cent florins et pour les autres sept cent, paieront cent florins par chaque année jusqu'à l'entier paiement.

Ainsy fait, convenus et arrêté par les parties respectifs audit Avesnes Le gobert, les jour et an susdit.

Claude Glay.
Jean Milot.
Charles Wibaille.
C. L. Cardon, pasteur.

Nicolas Couvez.
Jean Philippe le maire.
André Margerin. Nicolas Canonne.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT, ÉTIe 8, RUE GARANCIÈRE. — 7913.

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7511 02742429 3